

Réf: Dossier N° 133588

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OUATTARA SOUMAILA CARRELAGE » en abrégé  
« OS CARRELAGE »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON ZONE  
INDUSTRIELLE, Lot 10, Ilot 72

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/07/2022 , et enregistrés au CEPICI le 12/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OUATTARA SOUMAILA CARRELAGE »

en abrégé « OS CARRELAGE »

Objet : - Vente et pose de carreaux, travaux de finition

de bâtiments, prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et

immobilière, se rapportant directement ou

indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter

l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON ZONE INDUSTRIELLE, Lot 10, Ilot 72

Dirigeant(s) : M OUATTARA SOUMAILA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07374 du 16/08/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36997/GTCA/RC/2022 du 16/08/2022

